

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 37/2022

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

L'an deux mil vingt deux

présents : 12

Le 18 novembre à 20 h 30

votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie  
sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX

Date de la convocation du conseil : 14 novembre 2022

Secrétaire de séance : Martine CONSTANT

PRESENTS: M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine  
CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia  
STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Frédéric VARGUES,  
Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.

EXCUSES: Philippe BOISSON a donné procuration à J. DEBET DUVERNEIX  
Maxime DE FREITAS a donné procuration à Stéphane ALVES DE MATOS

OBJET :

APPEL D'OFFRE - DETR  
2° ET 3° TR AMENAGEMENT  
ET SECURISATION RD 50 +  
CREATION D'UN CARREFOUR  
GIRATOIRE «Les 4 Routes»

Mme la Maire présente le résultat de  
l'analyse des offres élaborée par le maître d'œuvre  
ING & MO suite à la réunion de la commission d'appel  
d'offres qui s'est tenue le 10.11.2022. Deux  
entreprises ont présenté une offre : EUROVIA et  
SIORAT. La commission propose de retenir la  
mieux-disante avec une note technique de 57 sur 60 et  
40 sur 40 pour le prix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et  
à l'unanimité :

-Décide de retenir l'entreprise Eurovia  
Aquitaine avec un sous-traitant déclaré GARRIGOU  
Pour un montant de 334 992,87 € H.T  
soit 401 991,44 € TTC.

-Autorise Mme La Maire à signer toutes les pièces  
relatives au marché et au démarrage des travaux.

-Charge Mme La Maire de déposer la demande de  
Subvention DETR 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN  
Le 21 novembre 2022.

Reçu en Sous-Préfecture  
Le 21.11.22  
Publié ou notifié le 22.11.22

La Maire, Joëlle DEBET DUVERNEIX

